

REPOSÉ de Maire en ce qui concerne les dégâts du cyclone "JENNY"

LE MAIRE. - Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter en ce court exposé quelles furent pour la Ville de Saint-Denis les conséquences du cyclone "Jenny" et quelles mesures furent prises avant, pendant et après ce cataclysme.

LES CONSÉQUENCES :

L'Etat des pertes subies par les dionysiens au cours du Cyclone "Jenny" a été établi après que les déclarations faites par les sinistrés aient été vérifiées par le Service des Gardes-Champêtres qui a pu contrôler chacun des cas, estimer les dégâts et corriger les déclarations faites.

LOCALITE	DEGATS		MONTANT
	Ent/Démolies	Endommagés	
ST-DENIS	150	529	29.024.550
BRULE	19	69	3.604.000
ST-FRANCOIS	23	49	5.012.750
MONTAGNE	13	90	1.242.500
DOMERJOD	43	76	4.309.500
SRG-CLOTHILDE	241	298	12.790.530
MONTGAILLARD	12	31	1.246.000
BOIS de NEZ S-S	67	79	4.181.000
BRETAGNE	76	116	4.757.750
<b>TOTAL</b>	<b>664</b>	<b>1.337</b>	<b>66.368.580</b>

Ces valeurs des pertes subies ne fait pas état des plus grosses, de celles qui dépassent un million de francs, ni de la démolition de bâtiments communaux parmi lesquels, je citerais l'église de la Bretagne, la Gare de l'ancienne Mairie de St-Clément, les magasins de l'Hôtel de Ville, les écoles.

LES MESURES :

Nous avons simplement voulu répondre le plus vite possible et le plus complètement possible à ceux qui avaient des besoins les plus urgents.

Le dispositif d'alerte a fonctionné parfaitement mais, bien entendu, la rapidité avec laquelle le cyclone s'est abattu sur la Ville n'a pas permis à l'équipe de seconde urgence des Sapeurs-Pompiers de se rendre assez tôt, ni assez vite au poste central de secours.

SECOURS AUX PIETONS -

a) Dès le déclenchement du cyclone, le poste central établi au Poste des Sapeurs-Pompiers a fonctionné.

Le Maire, assisté de deux de ses adjoints MM. PARIS et BOURHIS, a assumé personnellement la direction des opérations.

Vers Midi 1/2 le vent soufflait durement déjà les tôles détachées violemment des toits mettaient en danger les gens qui circulaient dans les rues et sur les routes.

De nombreuses personnes, plaquées contre les murs ou s'abritant à l'improviste furent immédiatement secourues.

Je tiens à dire qu'en plein cyclone, et sauf durant une dizaine de minutes où pas un seul véhicule n'aurait pu tenir sur une route sans être renversé et traîné par les vents, les ambulances et les jeeps ont sillonné les rues à la recherche des blessés et pour ramasser et protéger les piétons en danger.

A mon appel, car il fallait des volontaires, tous ceux qui étaient autour du Maire et pouvaient conduire un véhicule ont répondu présents:

Je tiens à le dire.

C'est ainsi que des blessés purent être conduits aussi rapidement que possible à l'Hôpital, au Poste des Sapeurs-Pompiers, dans des dispensaires, en un mot à l'abri et soignés.

A 13 H. 30, plus de cent personnes avaient <sup>déjà</sup> été recueillis au Poste des Sapeurs-Pompiers et secourus, recevant de la nourriture et constant par la présence des représentants de la Municipalité qu'ils ne seraient pas abandonnés.

- b) - organisation des secours,
- liaison avec les écarts,
- visite aux sinistrés.

Dès la fin du passage du cyclone, le Maire et ses deux adjoints, déjà cités auxquels s'était joint M. LEVENEUR, entreprirent de visiter les sinistrés afin d'apprécier les premiers dégâts et d'apporter aux sinistrés le réconfort que réclamait leur état.

Les mesures étaient prises pour l'hébergement des centaines de sans abri (il y en avait vers 16 h. plus de 700).

Dans le même temps des équipes rétablissaient le passage dans les principales rues de St-Denis encombrées d'arbres, de planches, de tôles.

La liaison avec les écarts s'avérait difficile mais partout le concours de volontaires permit de rétablir toutes les routes, à l'exception du village de St-François bloqué dans les deux sens et qui ne fut ouvert que le lendemain.

A 16 H. 30 environ, le Maire présentait son premier rapport à M. le Préfet et avec celui-ci faisait une seconde visite aux sinistrés du Centre-Ville.

### c) CENTRES d'HEBERGEMENT

A 17 H. la centaine de sans-abri comptée vers 13 H. 30 à la fin du sinistre au Centre principal d'hébergement (poste des Sapeurs-Pompiers et l'ancien Hôpital voisin) était passée à plus de 800 tous furent pris en charge par la Commune.

A 19 H. 30, grâce au concours de l'armée et des C.R.S. les représentants de la Municipalité faisaient distribuer des repas chauds et froids tant à St-Denis qu'à Ste-Clotilde, tandis que le Directeur de l'Ecole des garçons de la Rivière,

le Directeur de l'école des garçons de la Bretagne, le Centre Municipal du Bois de Nèfles, le dispensaire des Religieuses Dominicaines, l'Hôpital d'enfants des Religieuses Franciscaines recevaient des sinistrés et que partout ailleurs, ce fut le cas à St-François et au Brûlé, les sans abri étaient reçus par des familles. Je note ici que le R.P. Orionsberger curé de St-Jacques mit à notre disposition la Salle St-Jean.

Dans les jours qui suivirent deux centres principaux d'hébergement fonctionnèrent, l'un à Saint-Jacques avec 400 à 500 sinistrés à héberger et nourrir chaque jour, l'autre à Ste-Clotilde avec souvent 300 personnes à nourrir.

Ce n'est qu'au bout d'un mois et après que chacun ait reçu gratuitement des matériaux pour reconstruire sa case, que le Centre de Ste-Clotilde put être rendu à son affectation première, d'être une école et c'est seulement après 6 semaines que les hébergés de l'Hôpital St-Jacques purent les uns rentrer chez eux les autres être dirigés sur le nouveau Centre de la Rue du Pont Neuf.

Actuellement nous hébergeons encore 157 personnes.

Messieurs, je tiens à dire ici qu'à aucun moment le Maire ou l'un de ses adjoints ne menaça les hébergés de les mettre à la porte, bien au contraire nous leur rendions chaque jour de nombreuses visites et nous nous tenions à la disposition de tous.

Je sais cependant qu'un Conseiller Général de St-Denis voulut utiliser pour son parti les circonstances difficiles dans lesquelles nous nous trouvions. Mais je dois préciser que ce Conseiller Général ne s'est manifesté que 25 jours après le cyclone. Durant la tourmente, personne ne la vit.

#### VIVRES, VÊTEMENTS et MATÉRIAUX -

Dans tous les Centres, dans tous les écarts, des vivres ont été distribués en quantités largement suffisantes.

Quant aux vêtements, grâce au concours spontané et bénévole de nombreuses dames qui se sont mises à notre disposition une distribution a pu être organisée. Dès le 4 Mars, c'est à dire le jour même de l'appel que j'avais lancé sur les antennes de Radio Saint-Denis, que je remercie sincèrement - appel que le Journal de l'Île de la Réunion, que je remercie également a bien voulu reprendre dans son numéro du 5 Mai, des vêtements, des dons en nature nous furent apportés, si bien que quelques heures après la fin de l'émission une salle de cet hôtel de ville était presque pleine.

Nous avons pendant 3 semaines entières distribué des milliers de vêtements, des couvertures de laine, des chaussures, notons que la Société Bata nous offrit 500 paires de chaussures neuves;

La collecte publique qui a été faite sur l'initiative du Comité Départemental d'Aide aux Sinistrés le Jeudi 8 Mars, nous a encore apporté des milliers de vêtements. Nous en avons immédiatement mis à la disposition des autres communes de la circonscription et dès le Samedi 10 des camions chargeaient près de 14 tonnes de vêtements et de dons en nature à l'intention des Communes de Ste-Marie, Ste-Suzanne, St-André, le Bras-Panon, St-Benoit et le Lundi 12 à l'intention de la Commune de Salazie.

Deux de nos collègues nous en ont remercié, M. le Premier Adjoint de Ste-Marie et le Maire de St-Benoit.

La quête publique faite le 11 Mars a produit plusieurs centaines de milliers de francs et la participation des collectivités et des sociétés ayant leur siège à St-Denis a été extrêmement importante dans la masse des dons reçus sur le plan départemental.

## MATERIAUX

Nous avons reçu un très grand nombre de déclarations de la part des sinistrés.

Ces déclarations ont été contrôlées par le Service des Gardes-Champêtres dont les agents se sont rendus sur les lieux pour une enquête aussi précise et complète que possible.

Ce sont des résultats de cette enquête que je vous ai présentés au début de ce rapport.

Des distributions gratuites de matériaux ont été faites par les soins d'un bureau qui a dû être spécialement aménagé à cet effet.

Notre opinion est que la très grande majorité des sinistrés a été très satisfaite par ce qu'ils ont reçu.

Cette distribution se poursuit encore et bientôt nous allons employer une partie des sommes qui nous ont été offertes à l'achat de nouvelles couvertures qui seront réparties dans les différents centres et en premier lieu dans les Montagnes.

Dans ce rapport au Conseil Municipal, j'ai voulu éviter tout ce qui était d'ordre personnel, mais on ne peut lui donner une conclusion sans attirer votre attention sur le dévouement que de nombreuses dames de St-Denis, des Congrégations religieuses, des Associations Charitables, des Directeurs d'écoles ont montré au cours de ces semaines de vraie charité et de sincère solidarité, que chacun d'eux en soit sincèrement remercié.

Mais devant le Conseil Municipal, je veux attirer votre attention toute particulière sur le comportement d'une partie du personnel mis sous nos ordres et citer les cas particulièrement méritants :

- Madame Marie HERY, la cantinière de l'Ecole Centrale a dirigé avec une rare compétence et un zèle auquel je dois rendre hommage, la cuisine centrale qui certains jours a nourri jusqu'à 700 personnes.

- MM. Alix LEFOULON, SELLAYE, Ignace HOARAU, Félix MAILLOT, JEANNETTE, chauffeurs, qui en plein cyclone, n'ont pas hésité à se rendre au secours des blessés et des personnes en danger.

- Le corps des Sapeurs-Pompiers qui a prouvé dans une parfaite discipline, son dévouement sans mesure.

Enfin, je dois mettre, d'une manière particulière l'accent sur le concours que nous a apporté un C.R.S. M. GASSAGNEAU qui bénévolement a assuré le contrôle et l'ordre dans les Centres d'hébergement et qui nous a rendu de cette manière le plus grand des services.

Je dois également remercier M. le Commandant TRESCAZES, Président du Comité Départemental d'Aide aux Sinistrés, de l'amicale et cordiale coopération qui nous a réunis dans une tâche difficile et ardue et je remercie mes collègues de Ste-Rose et du Tampon qui nous ont envoyé des vêtements.

Enfin, je tiens à noter les gestes de solidarité du Conseil Municipal de Charleville (Ardennes) et de celui de Vernon (Seine et Marne) dont les Maires ont averti le Président de l'Association des Maires de la Réunion que des subventions avaient été votées à l'intention de nos communes sinistrées./.

(Le Conseil applaudit le Maire).